

EI MAINTENANCE
Société en nom collectif au capital de 7.880.000 francs
Siège social : 127, rue de Saussure - 75017 PARIS
RCS : PARIS B 409 880 044

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 16 JUILLET 1999

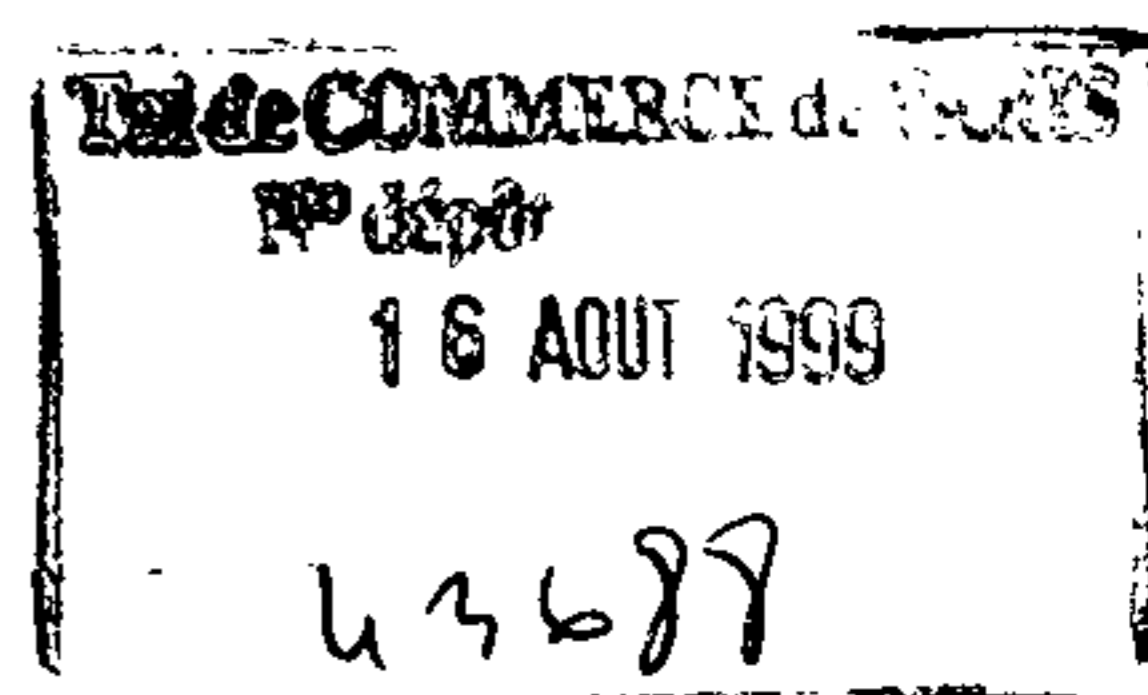
981511515

L'an mil neuf cent quatre vingt dix neuf et le seize juillet à 8 heures, les associés de la société en nom collectif EI MAINTENANCE au capital de 7.880.000 francs, divisé en 78.800 parts d'une valeur nominale de 100 francs chacune, entièrement libérées, se sont réunis en assemblée générale à PARIS 17ème, 127 rue de Saussure.

SONT PRESENTS

- La société L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE,
société anonyme au capital de 130.800.000 francs, ayant
son siège social à PARIS (17ème) 127 rue de Saussure,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés
de Paris sous le numéro B 552 058 554, propriétaire de
78.799 parts sociales, ci 78.799 parts
représentée par Monsieur Yves THUILLIER.

- la SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES ET
D'ENTREPRISES, société anonyme au capital de
2.600.000 francs, ayant son siège social à PARIS (17ème)
127, rue de Saussure, immatriculée au Registre du Commerce
et des Sociétés de Paris sous le numéro B 319 242 210,
propriétaire de 1 part sociale, ci 1 part
représentée par Monsieur Philippe PETITIMBERT.



Total égal au nombre de parts
composant le capital social, ci 78.800 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur Yves THUILLIER, représentant de L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE.

Tous les associés étant présents, l'assemblée est en mesure de délibérer valablement. Elle est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Daniel COZZAROLO assiste également à l'assemblée.

.../...

DEMISSION DU GERANT - NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Monsieur le Président rappelle la démission de Monsieur Jean JULLIEN, à compter du 15 juillet 1999 au soir, de ses fonctions de Gérant, faite par lettre en date du 15 juillet 1999.

Les associés, à l'unanimité, acceptent la démission de Monsieur Jean JULLIEN.

Les associés nomment en qualité de nouveau gérant non associé de la société, à compter de ce jour, et sans limitation de durée :

Monsieur Daniel COZZAROLO, demeurant à , 3 rue Jean de Meung, 78540 VERNOUILLET

qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Le gérant sera tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Il aura, conformément à l'article 13 des statuts, tous les pouvoirs pour agir au nom de la société et passer seul tous les actes entrant dans l'objet social.

Toutefois, dans les rapports entre associés, il est convenu que la gérance ne pourra, sans avoir été préalablement autorisé par décision prise à l'unanimité des associés, acheter, vendre ou échanger tout immeuble ou fonds de commerce, constituer une hypothèque sur les immeubles sociaux ou un nantissement sur le fonds de commerce, faire apport de tout ou partie des biens sociaux à une société constituée ou à constituer ou concourir à la constitution de toutes sociétés à l'exception des sociétés en participation.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 8 h 30.

L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE

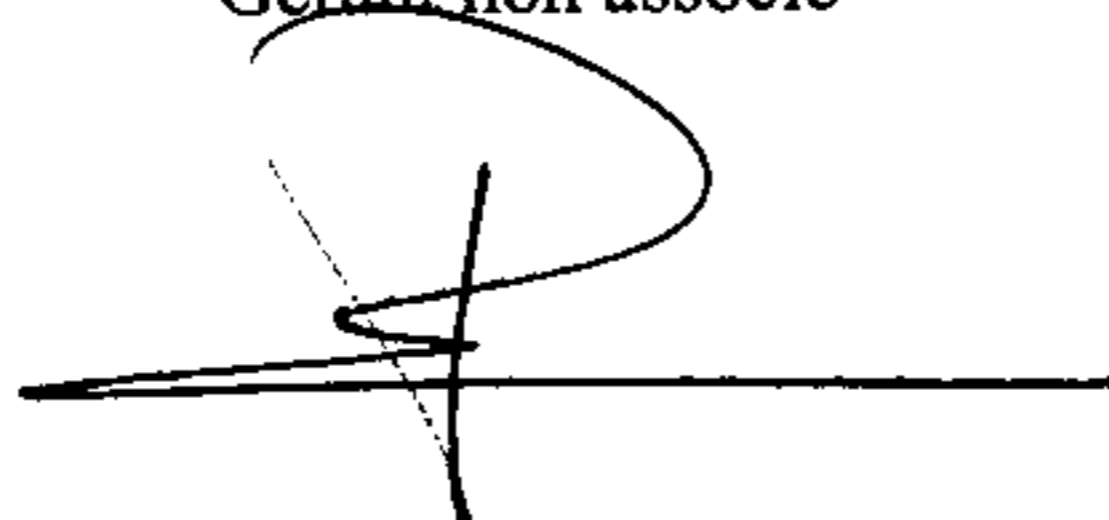
représentée par M. Yves THUILLIER

La SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES
ET D'ENTREPRISES

représentée par M. Philippe PETITIMBERT

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

M. Daniel COZZAROLO
Gérant non associé

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' with a horizontal line through it, followed by a vertical line and a small flourish.